



## VI. Le développement durable

### 3. L'Estuaire et le Chenal

#### 3.3 Remblaiement expérimental d'une carrière à Yville-sur-Seine

Le remblaiement expérimental d'une ancienne ballastière à Yville avec des sédiments de dragage d'entretien des sites portuaires amont a été inscrit dans le schéma départemental des carrières comme l'une des composantes majeures de la réhabilitation des anciennes et futures exploitations. Il s'agit là d'une expérience pilote intéressant une surface limitée à une dizaine d'hectares. A terme, environ 75 % des volumes de dragage portuaire d'entretien pourraient ainsi être stockés dans des ballastières, qui se substitueraient au stockage traditionnel en chambre de dépôt à terre.

Le site d'Yville a été choisi car il peut permettre à terme d'envisager un réaménagement de l'ensemble des espaces de la boucle d'Anneville-Ambourville, et notamment d'étudier la régénération de milieux écologiquement intéressants et de zones humides. L'opération soutenue par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le FEDER et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande revêt un caractère novateur et constitue une méthode originale et complémentaire au stockage traditionnel à terre. Elle a fait l'objet d'études et d'expertises préalables très poussées en matière d'hydrogéologie : analyse du comportement de la nappe phréatique et des plans d'eau, modélisation des écoulements dans l'ensemble de la boucle, recherche de l'influence possible des dépôts... Même si l'impact potentiel a été estimé, a priori, très faible, voire négligeable, toutes les dispositions ont été prises pour assurer la sécurité du site.

Depuis 2001, le Port Autonome de Rouen a voulu réaliser des pêches de sauvegarde avec l'aide des professionnels et de l'association communale ; ces pêches ont permis le transfert vers d'autres étangs d'environ 1 250 kg de poissons d'espèces différentes telles que la Brème (840 kg), l'Anguille (180 kg), le Gardon (150 kg), la Sandre (65 kg) ou encore la Perche (15 kg).

L'expérience fait aussi l'objet d'un suivi environnemental en continu avec des stations de mesures automatiques du niveau de la nappe et de ses caractéristiques physico-chimiques ; des prélèvements réguliers sont effectués. Une plante rare et protégée - apium repens - a même été identifiée et fait l'objet d'une expérience de véritable génie écologique pour favoriser la recolonisation d'un espace réservé sur le site. Les analyses sont soumises à un comité scientifique composé d'experts de différentes disciplines (hydrogéologue, sédimentologue, écotoxicologue, spécialiste des zones humides,...).

Carte n° 11



## **VI. Le développement durable**

### **3. L'Estuaire et le Chenal**

#### **3.3 Remblaiement expérimental d'une carrière à Yville-sur-Seine**

Les résultats obtenus après plusieurs campagnes de dragage sont d'ores et déjà encourageants. Le comité disposera ainsi d'un maximum d'informations pour donner un avis sur la recevabilité de ce nouveau mode de stockage à terre des sédiments de dragage, dans la perspective d'un élargissement à d'autres zones.

Ce mode de gestion ayant été jugé satisfaisant sur le plan hydro-géologique, son principe a été retenu en vue de l'appliquer à d'autres ballastières.